

**UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE**  
**4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY**  
**Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80**  
—————oOo—————

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues Dazard.

Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 41 délégués (37 titulaires - 4 suppléants)	Voix Pour : 41
Dont membres votants à voix délibérative : 41 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 12 février 2025	Abstention : 0

**Membres présents:**

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Gruzon Laurent, Mme Hernandez Maryse, Mr Lévêque Yves, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Martin Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Rezzouki Mohamed, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Valet Eric, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mme Trehel Michelle, Mr Boyot Jacques, Mr Guilleman Michel, Mr Thomas Rémy.

**Membres absents excusés :**

Titulaires

Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mme Devron Francine, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hourdry Mathieu, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Mangin Eric, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniet Michaël, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel.

**Membres absents:**

Mr Adam Hubert, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Branquard André, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mr Lloancy David, Mme Malet Madeleine, Mr Minette Michel, Mme Vaudé Gaëlle.

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Frex Dominique

**Objet : Modification du tableau des emplois**

**N°20250211**

Monsieur le Président, rappelle à l'assemblée :

- Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250218-20250211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

Certifié par le Président

- Considérant qu'il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

- Considérant qu'en cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Technique,

Monsieur le Président propose à l'assemblée de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité suite à la création d'un poste d'assistant-e comptable et ressources humaines,

- Vu le tableau des emplois adopté par délibération n° 2024 12 07 du 17 décembre 2024,

- Vu l'avis favorable donné par le bureau en réunion du 11 février 2025,

Monsieur le Président propose de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité suite aux mouvements de personnel à compter du 19 février et de créer les postes suivants :

**EMPLOIS PERMANENTS :**

- 1 poste d'adjoint administratif, à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet
- 1 poste de rédacteur, à temps complet

**EMPLOIS PERMANENTS CONTRACTUELS :**

1 poste d'adjoint administratif, à temps complet,

- 1 poste de rédacteur, à temps complet,

Le Comité syndical,

**DECIDE, après en avoir délibéré de :**

- ADOPTER le tableau des emplois ainsi modifié à compter du 19 février 2025,

Emplois permanents				
Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs pourvus	Temps de travail
<b>Secteur Administratif :</b>				
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	2	1	Temps complet
Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	1	Temps complet
Rédacteur	B	1	0	Temps complet
Adjoint administratif ppal 1 <sup>ère</sup> Classe	C	2	1	Temps complet
Adjoint administratif ppal 2 <sup>ème</sup> Classe	C	3	2	Temps complet
Adjoint administratif	C	1	0	Temps complet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250218-20250211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025  
Publication : 24/02/2025

Certifié par le Président

Secteur technique :				
Ingénieur hors classe	A	1	0	Temps complet
Ingénieur principal	A	2	2	Temps complet
Technicien principal 1ère classe	B	1	0	Temps complet
Technicien principal 2ème classe	B	2	1	Temps complet
Technicien	B	2	1	Temps complet
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	1	1	Tps non complet 31h30/hebdo
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	1	0	Temps complet
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	2	1	Temps complet
Adjoint technique	C	1	0	Temps complet
S/TOTAL		23	11	
Emplois permanents contractuels				
Technicien	B	1	0	Temps complet
Rédacteur	B	1	0	Temps complet
Adjoint technique	C	1	0	Temps complet
Adjoint administratif	C	1	0	Temps complet
S/TOTAL		4	0	
TOTAL		27	11	

- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de l'USESA, chapitre 012, articles 6411 et 6413.

- La présente délibération remplace, à compter du 19 février, la délibération N° 2024 12 07 sur le tableau des emplois de l'USESA en date du 17 décembre 2024.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

Dominique FREX



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202374\_20250218\_20250218 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2025

Publication : 24/02/2025

Certifié par le Président

